

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Les Belleville VILLARLURIN

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.2 Secteur village

Echelle: 1/2000

DOSSIER D'APPROBATION

Projet arrêté par délibération du conseil municipal
du 17 décembre 2016

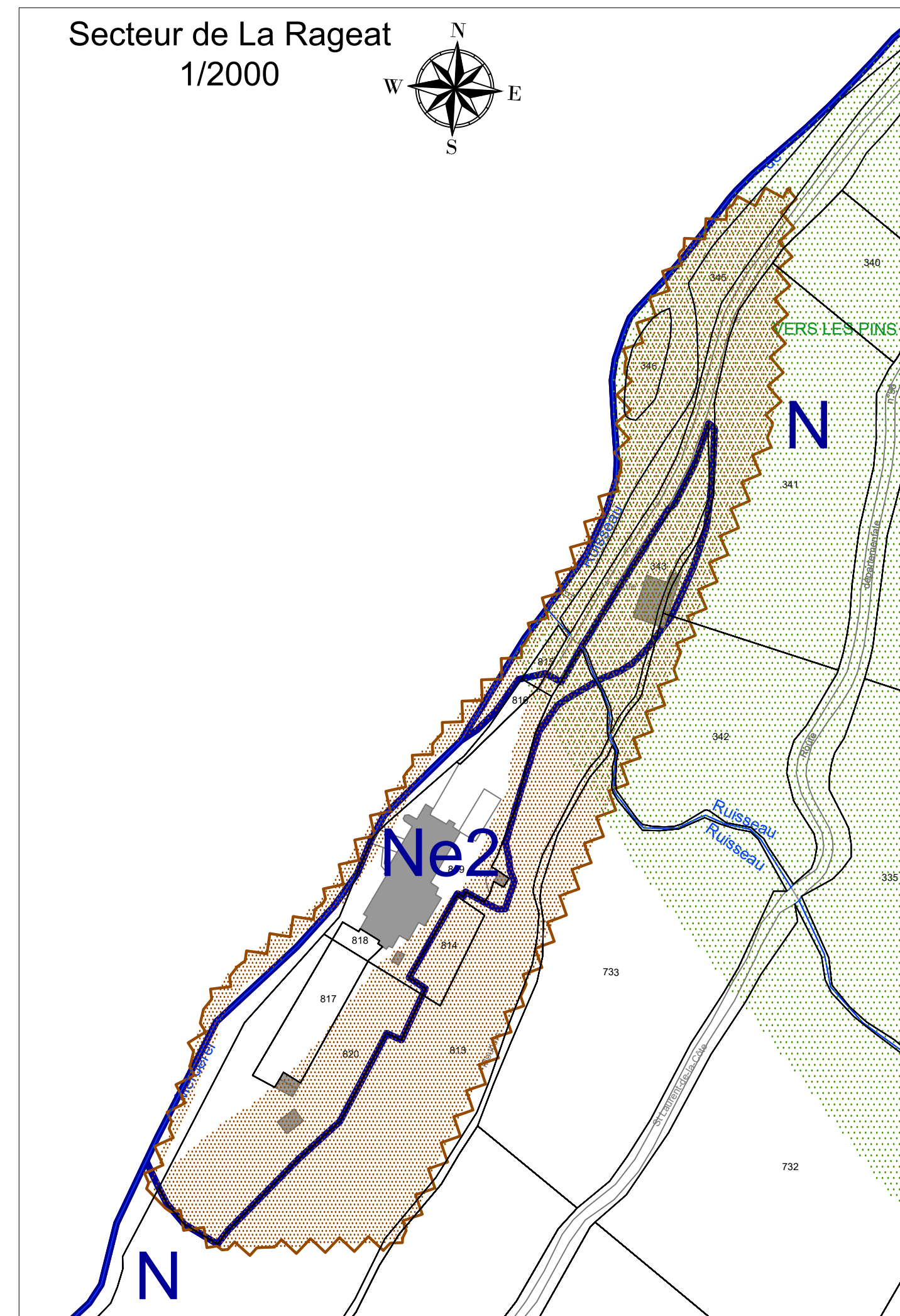
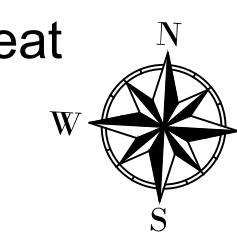
LEGENDE

U ZONES URBAINES	
Ua	Secteur urbanisé ancien dense
Uc	Secteur urbanisé récent moins dense
AU ZONES A URBANISER	
AUc	Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé
	Secteur destiné à de l'habitat sous forme organisée
	Secteur insuffisamment équipé - à urbaniser strict
2AU	Secteur destiné ultérieurement à de l'habitat, dont l'urbanisation est subordonnée à une évolution du PLU
A ZONES AGRICOLES	
Aa	Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
Ab	Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
Aj	Secteur à vocation de jardin
N ZONES NATURELLES	
N	Secteur naturel
Ne	Secteurs destinés aux activités économiques
NL	Secteur destiné aux sports et loisirs
Nzh	Secteur agricole concerné par une zone humide
Nef	Secteur agricole concerné par l'espace de fonctionnalité de la zone humide

INDICES ET SECTEURS

- c Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
- Axe bruyant (RD915 - catégorie 3 - bande de 100 m)
- Espaces ou secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue
- Corridor écologique
- Prise en compte des risques
- Secteur PIZ Périmètre d'étude du PIZ, dont secteurs concernés par les risques
- DIVERS**
- Bâtiments ajoutés sur le cadastre (à titre indicatif)
- Bâtiment inexistant (à titre indicatif)

Secteur de La Rageat
1/2000



Commune de
Salins-Fontaine

Commune de
Salins-Fontaine

Echelle: 1/2000

